

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup tenue le 20 mai 2025, à 20 h 00, via la plateforme Teams, à laquelle il y a quorum.

Membres présents :

Monsieur Yves Trazié
Madame Dominique Brière
Monsieur Jean-François Lévesque
Monsieur Claude Beaulieu
Madame Véronique Brillant
Monsieur Jacques Bérubé
Monsieur Guy Dumont
Madame Julienne Auclair
Madame Martine Riou
Madame Cloé Gagné
Monsieur Dominique Viel
Madame Martine Paradis
Monsieur Denis Bastille
Madame Nadine St-Onge
Madame Geneviève Corbin (sans droit de vote)
Monsieur Antoine Déry (sans droit de vote)
Madame Caroline Dufour (sans droit de vote)
Madame Geneviève Soucy (sans droit de vote)

Membre absent :

Madame Véronique Renaud

1. MOT DE BIENVENUE

Le président souhaite la bienvenue à tous.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE (20 H 02)

La réunion est ouverte à 20 h 02 sous la présidence de monsieur Jean-François Lévesque, président. Madame Geneviève Soucy, directrice générale adjointe et secrétaire générale, agit à titre de secrétaire de la réunion. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et validement ouverte.

3. CA 2025-05-0421 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE, il est proposé par Martine Riou **D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté.

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum et ouverture de la séance
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Questions du public
5. Adoption des critères de sélection de la nouvelle direction générale
6. Questions diverses
7. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité.

CA 2025-05-0422 HUIS CLOS (À 20 H 06)

IL EST PROPOSÉ par le président, Jean-François Lévesque, et résolu :

QUE le conseil d'administration siège à huis clos pour discuter du sujet 5.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CA 2025-05-0423 REPRISE DES DÉLIBÉRATIONS EN SÉANCE PUBLIQUE (À 20 H 39)

IL EST PROPOSÉ par le président, Jean-François Lévesque, et résolu :

QUE le conseil d'administration poursuive ses délibérations en séance publique.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucune question du public lors de cette séance.

5. CA 2025-05-0424 ADOPTION DES CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA NOUVELLE DIRECTION GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT la prise de retraite prévue au 30 juin 2025 de la direction générale actuelle;

CONSIDÉRANT QU'à partir du 1^{er} juillet 2025, les directrices générales et les directeurs généraux des centres de services scolaires seront nommé(e)s par le gouvernement, sur recommandation du ministre de l'Éducation du Québec, et ce, en vertu de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation*;

CONSIDÉRANT l'affichage à venir du poste par le Secrétariat aux emplois supérieurs;

CONSIDÉRANT qu'il est possible de fournir au Secrétariat aux emplois supérieurs des besoins locaux recommandés par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT que les membres votants du conseil d'administration du Centre de services scolaire (CSS) de Kamouraska–Rivière-du-Loup recommandent les besoins locaux suivants :

- **Capacités de leadership**
 - C'est la capacité démontrée à s'approprier et à porter la mission et la vision d'une organisation, tout en assurant une continuité cohérente avec les valeurs et les orientations déjà en place au CSS de Kamouraska–Rivière-du-Loup;
 - C'est la capacité à mobiliser les équipes à trouver des solutions et la capacité d'influence.
- **Capacités et expertise en petits milieux défavorisés**
 - C'est faire preuve d'une écoute active et d'une sensibilité aux enjeux propres aux petites communautés rurales, en tenant compte de leurs particularités socioéconomiques, géographiques et culturelles afin d'adapter les stratégies, les services et les communications de manière pertinente et équitable (ex. : classes adaptées, entretien, main-d'œuvre, professionnels adaptés, etc.);
 - Considérer l'enjeu de la nouvelle réalité de l'immigration et de l'intégration avec les partenaires externes.

- **Capacités, expérience et sensibilité à l'importance de la collaboration entre les divers acteurs du milieu (CCS, parents, organismes communautaires, CISSS, milieu économique, etc.)**
 - C'est, notamment, un savoir-être politique et faire preuve de doigté relationnel exceptionnel et de capacité d'influence avec les partenaires;
 - Tisser des liens solides, respectueux et durables.
- **Capacités et expertise en matière de développement organisationnel**
 - C'est, notamment, la considération d'un financement et de partenariat durable (ex. : S'investit activement dans des réseaux stratégiques (ex. : autres directions générales de CSS, meilleures pratiques, etc.));
 - C'est la collaboration et reconnaissance de la contribution en équipe;
 - C'est la sensibilité aux enjeux de recrutement régionaux et de rétention du personnel dans une perspective prospective en lien avec la population du territoire.
- **Courage managérial et gestion de proximité**
 - C'est être présent et dans l'action, être près de ses milieux, de ses gens et de sa clientèle (les gens en région veulent une direction humaine, accessible, humble);
 - Favoriser la bonne entente avec les partenaires (CA, professionnelle de classe, directions des municipalités, entente contractuelle avec les entreprises, etc.).

IL EST PROPOSÉ par Yves Trazié et résolu :

QUE le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup recommande au Secrétariat aux emplois supérieurs de tenir compte des besoins locaux proposés par le conseil d'administration;

QUE le centre de services scolaire recommande au Secrétariat aux emplois supérieurs d'indiquer la mission, la vision et les valeurs du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup lors de l'affichage du poste;

D'AUTORISER le directeur général, monsieur Antoine Déry, à acheminer lesdits besoins locaux à madame Stéphanie Vachon, sous-ministre adjointe.

Adoptée à l'unanimité.

6. QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a aucune question lors de cette séance.

7. CA 2025-05-0425 LEVÉE DE LA SÉANCE (À 20 H 45)

IL EST PROPOSÉ par Claude Beaulieu et résolu :

QUE la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité.

La secrétaire générale,

Le président,

Geneviève Soucy

Jean-François Lévesque